

**Procès-verbal du 1<sup>er</sup> CONSEIL D'ECOLE**  
**ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**  
**Vendredi 6 novembre 2020**  
**Visioconférence**

**1- Installation du Conseil d'Ecole, résultat des élections**

Installation du Conseil d'école

**Début** du conseil à : 18h35

Présentation de :

- L'équipe pédagogique
- Les représentants de parents d'élèves
- Les représentants de la commune
- Désignation d'un secrétaire de séance : Mme FILIOTIS

● Les **personnes présentes** : Mme Grosjean, Mme Buchholz, Mme Kraushaar, Mme Bougaud, Mme Walter, Mme Weber (Rased), Mme Mailly ; Mme Zerla, Mme Schulz Shneider, M. Kugler, Mme Audoin, Mme Gasmi, Mme Estang, Mme Nahy, Mme Goettelmann, Mme Muller, Mme Hoenner, M. Brecourt, M. Kaercher, M. Trombini

● Les **personnes excusées** : M. le Maire (M. Fischer), Mme l'Inspectrice (Mme Gasser), Mme Fischer, M. Soudier (parent d'élèves), Mme Bohn (périscolaire)

**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Installation du Conseil d'Ecole, résultat des élections
2. Approbation du précédent compte-rendu et du règlement intérieur
3. Fonctionnement de l'école : effectifs, bilan financier, sécurité, communication
4. Evaluations CP-CE1
5. Priorités pédagogiques de la rentrée 2020
6. Approbation du projet d'école
7. Projets pédagogiques de l'année

Résultat des élections :

Il y avait une liste de candidats, menée par Monsieur Kugler.

- 304 électeurs inscrits
- 167 suffrages exprimés pour 177 votants
- une participation en hausse : 58,2 % (N-1 : 40,2 %, N-2 : 31,5 %)

- Les parents d'élèves élus sont :

### Titulaires

Baptiste **KUGLER**  
 Clarisse **AUDOUIN**  
 Jérôme **SCHILLINGER**  
 Maéva **GOETTELMANN**  
 Guillaume **SOUDIER**  
 Angélique **GASMI**  
 Ludivine **ESTANG**  
 Olivier **BRECOURT**

### Suppléants

Kelly **BOTTER**  
 Sacha **KAERCHER**  
 Paméla **HOENNER**  
 Christine **MULLER**  
 Chadia **NAHY**  
 Estelle **ROUSSET**  
 Julien **TROMBINI**  
 Isabelle **SCHOETTEL**

## 2- Approbation du précédent compte-rendu et du règlement intérieur

### Approbation du précédent procès-verbal

→ Le Conseil d'école approuve-t-il le procès-verbal du conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020-2021 ? Oui à l'unanimité

### Approbation du règlement intérieur

Quelques points ont été remaniés.

La partie maternelle est générale. Elle ne s'applique pas actuellement, à cause de la situation sanitaire particulière et de la vigilance accrue liée au plan Vigipirate, qui nous oblige à nous adapter rapidement.

Lecture → Approbation du Conseil d'école ? Oui à l'unanimité

## 3- Fonctionnement de l'école : effectifs, bilan financier, sécurité, communication

### Effectifs :

Ecole primaire (maternelle + élémentaire) de **8 classes** :

|                 |                                       |            |
|-----------------|---------------------------------------|------------|
| PS/MS - 20/7    | Francine MAILLY                       | 27         |
| MS/GS - 14/10   | Silvi ZERLA                           | 24         |
| GS/CP - 10/15   | Véronique FISCHER                     | 25         |
| CP/CE1 - 5/20   | Nicole BUCHHOLZ                       | 25         |
| CE2 - 24        | Violaine BOUGAUD et Noémie WALTER     | 24         |
| CE2/CM1 - 9/15  | Frédérique GROSJEAN - Caroline MARTIN | 24         |
| CM1-CM2A - 6/18 | Sylvie FILIOTIS                       | 24         |
| CM1-CM2B - 6/16 | Iris KRAUSHAAR                        | 22         |
| <b>TOTAL</b>    |                                       | <b>195</b> |

- 3 ATSEM (agents territoriaux spécialisés de l'école maternelle)

➤ Rita GEMEHL

- Michèle BORDY
- Patricia BUSCHMANN
- 3 AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap)
  - Delphine LOHNER
  - Isabelle DONNENWIRTH
  - Sandra RIEB
- Ponctuellement des personnes du RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté) :
  - Fabienne WEBER (aide scolaire)
  - Ysabel ARNAL (devenir élève)
  - Isabelle JANEL (psychologue scolaire)

#### Bilan financier :

L'école fonctionne avec **2 budgets différents** :

■ **Budget MAIRIE** : l'école dispose d'un budget pour l'élémentaire et un autre pour la maternelle. Il sert à acheter du matériel pédagogique pour l'école, du papier et des fournitures. Il couvre également les frais de fonctionnement. La mairie finance également des investissements dans l'école.

■ **Coopérative scolaire** : Les écoles primaires n'ont pas d'autonomie financière pour subventionner des **activités**, comme les **sorties** occasionnelles au musée ou au théâtre, pour acheter ponctuellement du matériel, des produits alimentaires pour un projet spécifique, pour offrir quelques extras aux élèves.

C'est dans ce cadre qu'il est demandé une participation volontaire aux familles. La coopérative scolaire peut également être alimentée par des subventions de l'association de parents d'élèves ou de la municipalité. Pas de ventes possibles par l'école.

L'école finance l'adhésion à l'OCCE, qui propose en contrepartie une assurance et différents outils.

Les deux coopératives scolaires de l'école (maternelle et élémentaire, gérées l'année dernière par Robert Lohmuller et Gaëlle Menanteau) ont été fusionnées en une seule, dont je suis la mandataire à présent.

L'exercice a été clos le 31/08/2020, les sommes arrêtées au bilan sont de 1 952,93 € pour l'élémentaire et 110, 78 € pour la maternelle. Les deux sommes ont été regroupées.

Il ne reste dorénavant plus que le compte 656, qui concerne toute l'école.

La somme allouée pour chaque enfant par la mairie est de 33€ ainsi que 380€ de subvention culturelle pour l'école.

#### Sécurité :

Nous faisons 6 exercices dans l'année : 3 exercices d'évacuation de type incendie, 3 exercices liés au plan particulier de mise en sécurité des élèves.

Nous sommes dans un contexte particulier : Vigipirate Attentat + COVID. Il faut adapter les exercices et les conjuguer avec toutes les contraintes. Les exercices PPMS impliquant des rassemblements (confinement lié à un risque chimique) seront pour le moment simplement expliqués, et remis au deuxième trimestre pour la pratique.

- **Exercices d'évacuation** : nous devons en faire 3 dans l'année.

Le 1<sup>er</sup> a eu lieu le 15.09.20. Les élèves et les enseignants étaient informés. Nous avons noté qu'il fallait être particulièrement vigilants aux fenêtres restées ouvertes.

- **PPMS** (plan particulier de mise en sécurité des élèves et des personnes en cas de risque pour l'environnement) → *transport de marchandises dangereuses et risque industriel + tempête et séisme = **exercices de confinement***  
→ Instruction lors d'un confinement : les parents ne doivent surtout pas venir chercher leurs enfants dans les écoles. Ne pas téléphoner aux écoles pour garder les lignes libres pour les secours.

Les exercices de confinement sont pour l'instant suspendus à cause de la crise sanitaire.

- **PPMS attentat, intrusion** (plan particulier de mise en sécurité des élèves et des personnes en cas d'attentat ou d'intrusion)

Le premier exercice est prévu pour le 09.10.2020.

Ces exercices sont consignés dans le **registre de sécurité de l'école**.

#### Communication :

Plusieurs façons de communiquer avec l'école :

- Pour les absences, favoriser l'envoi d'un mail : [ce.0671772m@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671772m@ac-strasbourg.fr). Faire figurer le nom et prénom de l'enfant, sa classe et son enseignante.
- Le cahier de liaison
- Le téléphone : il n'y a personne au bureau les mardis, jeudis et vendredis. Ce n'est pas l'outil le plus efficace.

De la même façon, en cas d'informations importantes, nous utilisons :

- Le cahier de liaison (important de le vérifier tous les soirs)
- Le mail
- ParChemin : l'association de parents d'élèves, qui relaye les communications importantes. C'est très efficace pour toucher certains parents qui ne reçoivent pas les mails de l'école.

Pour les problèmes qui concernent votre enfant, merci de s'adresser en premier lieu aux enseignantes des classes, via le cahier de liaison. De la même façon, pour les problèmes qui concernent le périscolaire, s'adresser au périscolaire. J'interviens si besoin, mais pas en premier recours.

Nous ne réglons rien « au portail » : c'est rarement constructif et empêche d'assurer correctement la surveillance.

Les problèmes liés à une communication « inappropriée » (agressivité, manque de respect ...) font l'objet d'un signalement.

#### **4- Evaluations CP-CE1**

Les CP et les CE1 ont, comme tous les ans, passé des évaluations nationales en français et en mathématiques. Les résultats seront transmis individuellement aux familles, via les cahiers de liaison. Elles permettent entre autres aux enseignants de cibler les difficultés des élèves pour mieux y remédier.

A cause du contexte sanitaire, il n'y aura pas de rendez-vous individuels cette année.

## 5- Priorités pédagogiques de la rentrée 2020

1 / S'adapter au contexte COVID : mise en place des différents protocoles pour protéger la santé des élèves et des personnels.

Il n'y a pas eu de résistance ou d'opposition chez les parents d'élèves de l'école à propos du port du masque par les enfants. Si des parents s'y opposaient, il y a une procédure à suivre, car le masque est bien obligatoire.

2 / Renforcer les apprentissages fondamentaux en français et mathématiques : un gros travail a été effectué en début d'année pour repérer les besoins des élèves suite au confinement l'année dernière (tests de positionnement dans les classes, mise en place d'actions ciblées, notamment par l'intervention importante du RASED, avec Fabienne Weber, en direction des élèves de cycle 2, heures d'APC dédiées à la remédiation).

APC = ateliers pédagogiques complémentaires. Travail en petits groupes le mardi ou le jeudi, de 16h à 17h, sur proposition des enseignantes.

Un travail de « suivi de cohortes » a été réalisé, avec l'inspection et le RASED sur les élèves de cycle 2. En deuxième périodes seront suivis par le Rased 7 élèves de CE2 et 4 de CE1.

Il n'a pas été prévu de préparation particulière à un futur reconfinement et à un suivi pédagogique particulier, puisqu'il n'est pas annoncé que les écoles ferment à ce jour. La continuité pédagogique se mettra en place si besoin.

3 / Inclure les enfants à besoins particuliers : plusieurs élèves bénéficient d'aménagements particuliers. Nous réalisons un travail de continuité entre chaque enseignante, de lien entre les spécialistes et les parents, de suivi approfondi pour proposer à tous les enfants une scolarité riche et sereine.

4 / Transmettre les valeurs civiques : ce travail avait déjà été initié les précédentes années et prend tout son sens actuellement.

Une attention particulière est portée à l'identification et au traitement d'éventuelles situations de harcèlement, en lien avec le périscolaire, et au respect de soi et des autres.

Nous n'avons pas constaté cette année d'enfants isolés, tristes ou présentant des signes pouvant faire penser à une situation de harcèlement. Cependant, nous sommes vigilantes et nous avons constaté des moqueries, des disputes, des altercations et des manques de respect entre enfants. Nous faisons aussi de la prévention.

L'association des parents d'élèves souhaite faire une action sur ce sujet. A voir sous quelle forme.

Dans ce cadre, les élèves de CM ont repris les règles du bien vivre ensemble, en collectivité. Ces règles ont été présentées dans toutes les classes de l'élémentaire par les élèves de CM1-CM2, de façon adaptée à l'âge des enfants.

Madame Bohn, responsable du périscolaire, est associée à cette régulation entre élèves. L'école et le périscolaire partagent les mêmes problématiques. Nous avons donc une approche commune.

L'école favorise l'action conjointe entre les différents partenaires (périscolaire, parents d'élèves).

Les parents se demandent si ce n'est pas possible de sécuriser à long terme le préau à cause des poteaux et des risques d'accidents si on les percute.

Il est rappelé que les enfants n'ont pas le droit de courir à cet endroit et n'y passent que pour jeter des déchets à la poubelle ou aller aux toilettes. En cas de forte pluie, l'organisation sera à revoir.

La mairie répond que c'est impossible de mettre de la mousse sur chaque poteau. Par contre, elle envisage un code couleur sur les poteaux pour les rendre plus visibles par les enfants. Ce point est à l'étude.

## 6- Approbation du projet d'école

**Un Projet d'école** est mis en place pour 3 ans (2019-2022). Nous sommes donc dans la deuxième année.

|          | <b>OBJECTIFS</b>   | <b>BASE DE REFLEXION</b>   |
|----------|--|--|
| <b>1</b> | <b>Rendre les élèves capables, par une approche pluridisciplinaire, de lire et comprendre divers textes en travaillant particulièrement sur les consignes.</b> | → <i>Priorité nationale : permettre à tous de mieux maîtriser les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui).</i><br>→ <i>En lien avec l'axe 1 du projet académique : « des parcours de réussite : l'excellence pour tous ».</i> |
| <b>2</b> | <b>Favoriser l'implication des parents dans la vie de l'école et la relation famille/école.</b>  | → <i>En lien avec l'axe 2 du projet académique : « un environnement serein pour renforcer la confiance »</i>   |
| <b>3</b> | <b>Améliorer la réussite des élèves en difficulté ou en situation de handicap.</b>   | → <i>En lien avec l'axe 3 du projet académique : « Une école républicaine et inclusive et innovante »</i>  |

Le conseil d'école approuve le projet d'école : **Oui à l'unanimité.**

Il est précisé que le projet d'école a été établi selon des indicateurs spécifiques à l'école. Sa conception a débuté sous la direction d'Aude Germain.

Le travail de l'objectif 1 a été initié l'année dernière, nous poursuivons dans la même voie.

Dans le cadre de l'objectif 2, afin de favoriser l'implication des parents dans la vie de l'école et la relation famille/école, nous prévoyons de lancer un nouvel outil de communication sous la forme d'un site internet. Le nombre de parents qui s'impliquent au niveau de l'école a doublé.

Un site internet pour l'école est en train d'être créé par Monsieur Grandadam (réfèrent inspection académique). Lorsqu'il sera opérationnel, il sera aussi présenté à la mairie.

La directrice fera une demande en mairie concernant un projet de classe numérique mobile. Avec le matériel demandé ; il sera possible de couvrir les programmes scolaires en informatique (traitement de texte, recherches internet, dangers d'internet, programmation...).

Pas de problème de réseau en ce moment (sauf une fois depuis le début de l'année).

La mairie rappelle qu'un onduleur a été installé l'année scolaire précédente : depuis, il n'y a plus de problèmes.

Pour l'objectif 3, un travail sur l'empathie avait déjà été initié.

Nous poursuivons sur le thème « S'accepter, accepter l'autre et s'entraider pour réussir » :

Mise en place d'"ateliers philo" sur les thèmes du respect de soi, des autres et de l'entraide.

Des interventions de Marie-Dominique Langen, de l'association Lire et Faire Lire étaient prévues et seront reportées.

Ces interventions sont destinées à appuyer le travail sur les valeurs civiques, pour que les enfants évoluent dans une ambiance apaisée où règne la bienveillance.

## **7- Projets pédagogiques de l'année**

**Quelques projets ont déjà eu lieu, malgré les contraintes sanitaires :**

- A l'école, j'y vais à vélo, pour les classes de l'élémentaire.
- Initiation aux gestes qui sauvent, avec Loriane Lohner, pour les élèves à partir du CE2
- Spectacle à l'espace Athic pour les MS-GS, ainsi que des ateliers pour la semaine du goût

- Séances de tennis pour les élèves de CM1-CM2 A et B. Pour les CE2, le tennis est reporté (les élèves devaient commencer le 2 novembre).
- Chant pour tous les niveaux, avec Francis Neumann, dans le respect du protocole sanitaire

En lien avec l'action vélo, il a été constaté que les abords de l'école sont dangereux, y compris pour les piétons. Certains parents considèrent le parking comme un drive et roulent vite. Il y a un sentiment général d'insécurité et un manque de civisme (stationnement sur places handicapés ...).

Peut-être peut-on plus encourager les enfants à venir à l'école à pied ou à vélo pour limiter le nombre de voitures qui circulent. C'est un problème récurrent. Il faut réfléchir à ce qui pourrait être envisagé et inciter les parents au travers de leurs enfants à mieux respecter le code de la route.

La mairie propose d'installer un radar pédagogique dans un premier temps pour sensibiliser les conducteurs par rapport à leur vitesse. Concernant l'incivilité sur le parking et les dangers liés à sa configuration, Mme Suhr (mairie) est en train d'étudier le problème des camping-cars garés devant l'école et sur la partie basse du parking.

Les parents aimeraient qu'une personne puisse faire traverser les enfants comme c'est le cas à l'école Picasso et à l'école Freppel.

Il faudrait par contre savoir où placer cette personne : rue de l'Altau, route d'Ottrott ou sur le parking ?

### **Projets en prévision, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire :**

- Natation, pour les élèves de l'élémentaire

Nous avons toujours besoin de parents accompagnateurs. Les personnes qui souhaitent aider à l'encadrement des séances doivent passer un agrément très simple. Les parents qui encadrent aux vestiaires et aident à la surveillance hors de l'eau doivent avoir complété un formulaire « Autorisation du directeur ».

- Ecole et Cinéma, pour tous les niveaux : on attend l'ouverture des salles de cinéma.
- Projet Chevalerie pour les classes de PS/MS, MS/GS, GS/CP : à l'étude en fonction du prix et de la situation sanitaire.

Mme Goettelmann propose à des classes intéressées de participer au concours d'architecture sur la ville du futur. Elle est prête à intervenir dans les classes concernées et à aider à la réalisation de ce projet.

### **8- Points divers**

- Il est rappelé aux parents d'élèves que leurs questions doivent remonter à la mairie par la directrice qui va centraliser et le cas échéant répondre à certaines d'entre elles si elle en a les réponses.
- Concernant l'interphone : il n'y a aucune solution pour l'instant.
- La mairie ne souhaite pas installer de 5<sup>ème</sup> boîte aux lettres pour l'association des parents d'élèves ParChemin. Par contre, la directrice propose de mettre à disposition celle de l'école ; une étiquette au nom de l'association pourra être collée sur celle dernière.
- Les parents demandent si un roulement dans l'accueil des enfants à la maternelle le matin serait possible, afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui entrent en premier (accueil jusqu'à 8h10).

**Le mot de la fin : merci à tous pour votre implication et votre investissement !**

**Date des prochains conseils : mardi 16 mars 2021 / vendredi 11 juin 2021**

**Fin de la réunion : 19h55**